

Délibération n°2021-03

Le Conseil d'Administration de l'Université des Antilles, dans sa séance du 08 janvier 2021, sous la présidence de Monsieur le Professeur Eustase JANKY, Président de l'Université des Antilles,

Vu le livre VII du Code de l'Education,
Vu les statuts de l'Université des Antilles,

a délibéré :

Objet : Création d'un comité de préfiguration d'une école d'ingénieurs interne à l'UFR SEN

Après s'être assuré du quorum, suite à la présentation et aux débats qui s'en sont suivis, le Président de l'Université demande aux membres du Conseil d'Administration de procéder au vote.

(Ce comité a pour mission d'étudier la possibilité de transformer les actuelles formations d'ingénieurs en école d'ingénieurs).

Résultat du vote :

Membres en exercice : 29

Pour : 17

Membres présents et représentés : 17

Contre : 0

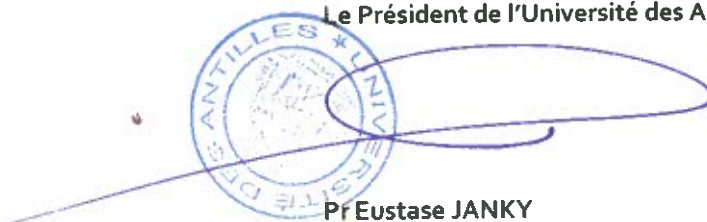
Membres n'ayant pas pris part au vote : 0

Abstention : 0

La création du comité de préfiguration d'une école d'ingénieurs interne à l'UFR des Sciences Exactes et Naturelles est approuvée à l'unanimité des membres du Conseil d'Administration.

Pour extrait certifié conforme,
Fait à Pointe à Pitre, le 08 janvier 2021

Le Président de l'Université des Antilles



Pr Eustase JANKY

Création d'un comité de préfiguration d'une école d'ingénieurs interne à l'UFR SEN

Missions du comité

Le comité de préfiguration a pour objectif de réunir les principaux acteurs concernés du pôle Guadeloupe et la présidence de l'UA afin d'étudier la possibilité de transformer les actuelles formations d'ingénieur en école d'ingénieurs. A cette fin, il s'agira :

- d'obtenir un état des lieux complet des formations d'ingénieurs depuis leur ouverture (bilan pédagogique, insertion professionnelle, coûts générés, etc.) ;
- de définir un projet de création d'une école d'ingénieurs à l'UFR SEN (formations, ressources humaines, immobilier, etc.) ;
- d'estimer le coût du projet de création d'une école d'ingénieur à l'UFR SEN.

Le comité devra rendre un rapport au cours du mois de juin de l'année 2021.

Un coordonnateur du comité de préfiguration est nommé par le Président de l'UA.

Membres du comité

- Le Président de l'UA ou son représentant
- Le Vice-président du pôle universitaire de Guadeloupe ou son représentant
- Le/la vice-président(e) de la CFVU du pôle Guadeloupe
- Le Doyen de l'UFR SEN
- La chargée de mission de l'UFR SEN